



# ACTU DU PRÉSIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT-NATIONAL DE L'UNC

[president.national@unc.fr](mailto:president.national@unc.fr)

N°68 - DECEMBRE 2021



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Présidents et amis,

A quelques jours de la fête de Noël, fête de famille par excellence, laissez-moi vous souhaiter de bons moments, des moments de paix loin des soucis du quotidien. Permettez-moi aussi d'avoir une pensée particulière pour ceux qui seront seuls cette nuit là, et pour tous nos jeunes frères qui servent sur les théâtres d'opérations. Merci à ceux qui entoureront une personne isolée et bravo à toutes les UNC locales qui ont monté des opérations « courriers » ou « colis de Noël » à destination de nos soldats. Dans la même veine, acceptez dès à présent tous mes vœux pour l'année 2022 ! Comme vous tous, je suis préoccupé par la situation sanitaire et comme vous tous, j'espère que l'horizon s'éclaircira dans les prochains mois.

Dans une association comme la notre, « *l'image de marque* », c'est-à-dire la perception que les autres ont de nous, est un bien immatériel inestimable qui sous-tend notre crédibilité, notre réputation, notre rayonnement et par conséquent notre recrutement. Aussi, c'est avec amertume que j'ai évoqué, lors du dernier conseil d'administration national, trois événements récents qui nuisent malheureusement à cette image de marque de l'UNC – médaille associative remise par inadvertance à un délinquant, litige entre un président UNC et son DMD entraînant sa radiation de la réserve citoyenne, pugilat entre un élu local et un responsable UNC – autant de faits déplorables dont on se passerait volontiers. Ces trois affaires sont en voie de règlement, mais j'attire l'attention de tous sur la nécessité d'avoir à l'esprit, dans nos paroles et dans nos actes, le souci de « faire envie ». Soyons vigilants !

Heureusement, ces événements nocifs pour notre association sont contre - balancés par la mise en œuvre et la poursuite d'initiatives et d'actions, qui, elles, renforcent notre image et je m'en félicite.

En premier lieu, je citerai tout ce qui est entrepris dans le domaine de la solidarité, première raison d'existence de l'UNC. L'action en faveur des blessés prend corps avec la mise en place d'un quadrillage local, la signature de conventions et un début de réalisation sous la houlette de Charles Kranzer, président du comité consultatif « Blessés » et président de l'UNC 65.

Il en est de même de la reconversion qui, elle-aussi, monte en puissance. Si les candidats, pour l'instant, ne sont pas encore très nombreux, bravo à Jacques Le Bigot, président du comité consultatif « Reconversion » qui étend progressivement sa toile, en mesure de répondre aux attentes et aux besoins de nos adhérents demandeurs d'emploi.

Un satisfecit également pour François Maurice, administrateur national et président de l'UNC-Béarn qui conduit méthodiquement une opération « cadets » qui suscite des articles de presse élogieux et enthousiastes. Une expérience qui mérite d'être encouragée et exportée dans les autres fédérations départementales. Une bouffée d'oxygène pour l'UNC !

Dernière raison de satisfaction, notre page Facebook revisitée et valorisée par Florent Menier, administrateur national chargé des réseaux sociaux et président de l'UNC 60.



# ACTUALITÉS

## 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE

En 2022, sera commémoré le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Des réflexions sont conduites au plus haut niveau de l'Etat quant à l'organisation de cérémonies ou d'hommages. Au cours d'une récente réunion rassemblant des responsables d'associations mémorielles, d'associations de combattants - dont l'UNC - , de représentants de l'ONAC/VG, de la DPMA, etc..) avec un représentant du gouvernement, plusieurs dates ont été proposées, notamment le 16 octobre (jour anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'AFN à la nécropole de ND de Lorette en 1974). La date du 19 Mars a évidemment été suggérée par la FNACA, mais elle est loin de faire l'unanimité. L'UNC s'est prononcée pour honorer tous les morts pour la France en Algérie, depuis 1830 jusqu'en 1964, le 11 novembre 2022. Pour l'heure, le 5 décembre - date retenue par l'UNC - n'a pas été remise en question. La décision finale reviendra au seul président de la République.



Dans l'attente de précisions complémentaires et de la parution d'un calendrier précis des manifestations mémorielles, nous recommandons à toutes les associations UNC de veiller à organiser des animations, expositions, témoignages dans les écoles, implication dans le SNU, etc ... sur le thème de la guerre d'Algérie. Pour rappel, le comité consultatif action civique et mémoire de l'UNC, animé par Jean-François Calcet, a diffusé - via le siège national- à toutes les fédérations départementales UNC, une documentation émanant de l'ONAC/VG ou de la DPMA pour mener à bien ces projets. Pour information, les responsables départementaux de l'ONAC/VG ont en leur possession (sur clés USB) des documents très intéressants susceptibles de servir de supports à des interventions de membres de l'UNC auprès des scolaires, des jeunes du SNU, etc.

## FACEBOOK « Union Nationale des Combattants – siège national »

Voici le lien de la page Facebook de l'UNC :

<https://www.facebook.com/Union-Nationale-des-Combattants-Si%C3%A8ge-national-101376422346164>

▶ On continue et on ne lâche rien !

La page Facebook de l'UNC a besoin de vous pour relayer son message ! Alors, on « aime », on s'abonne et on partage ! On invite ses amis, sa famille, ses contacts à nous suivre !



## VISITE DU PRÉSIDENT-NATIONAL EN RÉGION

Les rencontres avec les présidents départementaux ont repris et se déroulent dans un climat chaleureux et particulièrement convivial. Le principe est simple : on s'entend sur un lieu et une fédération UNC disposée à organiser cette rencontre avec les UNC départementales limitrophes. Sont conviés les présidents départementaux, vice-présidents, secrétaire-départementaux, tout en faisant en sorte que l'effectif total permette un échange. Je suis accompagné d'un vice-président ou du directeur administratif. L'ordre du jour est à la convenance des participants. L'idéal est d'adresser au siège toutes les questions que vous voulez voir aborder ! A bientôt.

# LE MONDE COMBATTANT EN QUELQUES CHIFFRES

## ETAT DES LIEUX



mémoire et solidarité

## CONSEQUENCES

Le nombre actuel de ressortissants de l'ONACVG est estimé actuellement à deux millions. Il passera sous le seuil du million en 2023 ! D'ici 30 ans, il sera de 500 000, seuil infranchissable à la baisse au XXI<sup>e</sup> siècle. A compter de 2050, le ressortissant de l'ONACVG sera à 94% issu du monde combattant.

Les bénéficiaires de la retraite du combattant vont devenir minoritaires. Dans moins de 10 ans, la majorité des anciens combattants sera issue des OPEX post-1964. Le nombre de veuves d'anciens combattants se maintiendra encore à haut niveau dans les 10 ans à venir, avant de diminuer inexorablement, tout en restant à un niveau significatif, sans doute supérieur à 100 000, à l'horizon 2050. La catégorie de orphelins de guerre (pupilles de la nation et descendants de Morts pour la France non adoptés) est estimée à 147 000 pour 2023.

## MODIFICATION DU CODE DES PMI

A l'occasion du vote de la loi de finances pour 2022, il n'a pas été tenu compte de la recommandation du groupe de travail tripartite qui suggérait la tenue, tous les deux ans, d'une réunion de concertation pour évaluer l'écart entre l'évolution de l'indice de PMI et l'indice des prix à la consommation. La fédération Maginot, l'UNC, le comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CESIG) ont rédigé une lettre conjointe à l'intention du premier ministre et se sont entendus pour faire déposer un amendement par l'intermédiaire d'un député tendant à faire reconnaître dans l'article 42 du projet de loi de finances pour 2022, l'organisation tous les deux ans d'une concertation tripartite chargée d'examiner l'évolution de la valeur du point de pension militaire d'invalidité par rapport à l'indice des prix à la consommation hors tabac. Un bel exemple de convergence entre plusieurs associations, démarche à renouveler et à amplifier.

## EXPOSITION « OPEX, MEMOIRES COMBATTANTES ET ENGAGEMENTS FRANCAIS EN OPERATIONS EXTERIEURES »

Cette exposition a été présentée en avant première, le 15 novembre dernier. Elle a été inaugurée par la directrice générale de l'ONACVG, en présence notamment de représentants de l'UNC. Cette exposition est composée de 21 panneaux classés en deux grandes parties qui affichent deux ambitions principales :

- ▶ La première met en lumière les origines, le cadre juridique et politique d'organisation des OPEX ainsi que les différentes missions qui sont menées en intervention.
- ▶ La seconde se concentre sur l'expérience quotidienne vécue par les hommes et les femmes projetés en opérations extérieures, sur les blessés et leur reconstruction, sur les pertes, et sur la place occupée par les OPEX dans la mémoire collective de la société française. L'exposition est un outil facilitant la mise en œuvre d'actions pédagogiques autour des mémoires des opérations extérieures.

01 —

# DÉFINITION, ORIGINES ET OBJECTIFS DES OPEX

**DÉFINITION**

L'abréviation « OpeX » signifie opérations extérieures : ce sont les interventions conduites par les armées françaises en dehors du territoire national, dans un pays en crise ou en guerre mais aussi dans les espaces aériens et maritimes. Outre les armées traditionnelles (Terre, Air, Marine), la gendarmerie et d'autres services (SSA\*, SED\*, SUD\*, etc.) peuvent également participer à celles-ci.

Une opération extérieure est qualifiée comme telle par un arrêté du ministre des Armées qui précise la zone géographique concernée et la durée.

**ORIGINES**

© Armées de Saïd's Boukhalil 1972 et ONACVG / ONACVG